

\*La **Société civile des auteurs multimedia** rassemble réalisateurs, auteurs d'entretiens et de commentaires, écrivains, traducteurs, journalistes, vidéastes, photographes et dessinateurs. Ces créateurs font la richesse documentaire de la radiophonie, de l'audiovisuel et des nouveaux médias. La Scam les représente auprès du législateur, des producteurs et des diffuseurs. Elle discute, collecte et répartit leurs droits patrimoniaux, affirme leur droit moral et négocie leurs intérêts futurs. La Scam est au 5, avenue Vélasquez, F-75008 Paris. Téléphone **01 56 69 58 58** Fax **01 56 69 58 59** [www.scam.fr](http://www.scam.fr)

# Scam\*

## Les Étoiles de la Scam\*

### \* Appel à candidature

L'assemblée générale du 1<sup>er</sup> juin 2005 a créé les « Étoiles de la Scam » pour récompenser une trentaine d'œuvres audiovisuelles. La dotation de chaque Etoile s'élève à 4000 euros.

Par cette initiative, la Scam entend affirmer sa volonté à soutenir les auteurs de télévision dans leur diversité et leur aspiration à toujours plus de créativité, d'originalité, d'authenticité et de rigueur.

Les **Étoiles**, attribuées chaque année, apportent aux auteurs distingués non seulement une aide financière pour poursuivre leur travail mais également une reconnaissance, une visibilité nécessaire au sein de la profession qui en manque aujourd'hui cruellement.

Avec les **Étoiles**, la Scam entend refléter l'étendue de son répertoire : les œuvres sont choisies parmi tous les genres télévisuels qu'elle administre (documentaires, reportages, séries, films institutionnels, nouvelles technologies, ...), quels que soient leur durée, leur vecteur de diffusion et le territoire couvert, national ou local.

La commission du répertoire audiovisuel de la Scam (composée d'une quarantaine d'auteurs) a la charge de présélectionner soixante œuvres parmi les centaines diffusées chaque année pour lesquelles les auteurs se sont portés candidats.

Un jury indépendant de cinq membres - auteurs de la Scam - nommé par le conseil d'administration et entièrement renouvelé chaque année, choisit trente œuvres à distinguer.

Les **Étoiles** bénéficieront d'une large promotion auprès du public, des médias, des festivals et des diffuseurs de télévision.

Avec les **Étoiles**, la Scam entend prendre sa part dans le débat sur le rôle de la télévision dans la vie culturelle de la société en consacrant des œuvres de qualité qui y sont diffusées.

## \* Règlement

Pour concourir aux **Étoiles**, les auteurs doivent faire acte de candidature en adressant à la Scam un dossier composé :

- d'un bulletin d'inscription, disponible sur le site Internet de la Scam ou sur simple demande,
- de 3 copies VHS ou DVD de l'œuvre,
- d'un **curriculum vitae** et d'une **photographie** \* de l'auteur et de chaque co-auteur de l'œuvre,
- d'un **photogramme**, (image fixe extraite de l'œuvre)\*.

Un auteur ne peut présenter qu'**une seule œuvre par an**.

En cas de pluralité d'auteurs, un seul d'entre eux fait acte de candidature. Pour que le dossier de candidature soit recevable, les co-auteurs doivent néanmoins viser le bulletin d'inscription. Les cosignataires peuvent aussi faire acte de candidature pour une autre œuvre, pourvu qu'elle ne soit pas élaborée par les mêmes personnes.

En tout état de cause, un même auteur ne peut signer plus de deux candidatures.

Les œuvres peuvent se voir attribuer une **Étoile** :

- Quels que soient leur genre et leur durée : documentaires, reportages, séries, films institutionnels, œuvres faisant appel aux nouvelles technologies (y compris génériques ou vidéos de création...).
- Après avoir été diffusées en France, en Belgique ou au Canada francophone :
  - › sur les chaînes de télévision par tous procédés (hertzien terrestre ou numérique TNT, câble, satellite, etc. );
  - › sur les sites Internet privés, associatifs ou institutionnels ayant conclu un accord avec la Scam (via Sésam) ou tous diffuseurs numériques auprès desquels l'auteur aura réservé par contrat la gestion collective de ses droits ;
  - › en édition sur supports analogiques ou numériques pour lesquels les éditeurs ont conclu un accord avec la Scam (via la SDRM ou via Sésam).

Pour être prises en considération, les œuvres doivent avoir été diffusées, pour la première fois, entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2009 et déclarées au répertoire de la Scam.

Le dossier de candidature aux Étoiles est à déposer dans le mois qui suit la première diffusion de l'œuvre. La date limite de réception des candidatures pour l'année de diffusion 2009 est fixée au plus tard **le 29 janvier 2010**.

Les membres de la commission du répertoire audiovisuel - chargée de la présélection des Étoiles - peuvent concourir aux Étoiles dans les mêmes conditions que tous les auteurs de la Scam. Toutefois dans le cas où un membre de la commission présenterait une de ses œuvres, il ne pourra plus participer au travail de présélection de ladite commission.

Le jury des **Étoiles** rend ses décisions au cours du mois de mai 2010. Les **Étoiles** sont officiellement remises aux auteurs primés au cours du mois de mai de la même année. La répartition de la dotation d'une Étoile entre les co-auteurs se fera en fonction du partage agréé sur le bulletin de déclaration de leur oeuvre.

### **Les candidatures sont à adresser à :**

Scam

Les Etoiles de la Scam

5, Avenue Vélasquez

75008 Paris

Information : Carine Bled-Auclair / 01 56 69 64 01 / carine.bled-auclair@scam.fr

\* destinés à la brochure de communication y compris au site Internet de la Scam dans le cadre de la promotion des Etoiles. Merci de vous assurer de disposer des autorisations nécessaires à ce titre et de choisir des photographies de préférence au format numérique, (JPG) .

# \* bulletin d'inscription

A retourner accompagné du dossier d'inscription à la **Scam**, Les Etoiles, 5 avenue Vélasquez, 75008 Paris.  
Je soussigné(e) ..... déclare avoir pris connaissance du règlement des **Etoiles de la Scam** et dépose trois copies de l'œuvre ci-dessous mentionnée pour concourir aux **Etoiles 2010**

adresse	
téléphone	
courriel	
titre de l'œuvre	
nom et prénom du ou des auteur(s)	
date de la première diffusion	
chaîne de diffusion	
heure de diffusion	
société de production	
téléphone de la société	
adresse de la société de production	
durée	
résumé	
genre	<input type="checkbox"/> documentaires <input type="checkbox"/> reportages <input type="checkbox"/> séries <input type="checkbox"/> œuvres faisant appel aux nouvelles technologies <input type="checkbox"/> œuvres institutionnelles
J'accepte que la Scam projette l'œuvre dans le cadre de la promotion des Etoiles ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
adresse postale pour le retour des copies (si différente de l'adresse mentionnée ci-dessus) .	
support présenté	<input type="checkbox"/> VHS <input type="checkbox"/> DVD
Signature de l'auteur et des co-auteurs	

\* Les informations demandées dans le présent document sont réglées par la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Elles sont destinées à la réalisation de l'objet social (art .7 des statuts). Le droit d'accès et de rectification peut être exercé auprès du Correspondant informatique et Libertés (CIL) de la Scam, 5 avenue Vélasquez, 75008 Paris.

\* En mentionnant votre courriel, vous autorisez la Scam à vous envoyer des courriers électroniques (lettre d'information, invitations, information sur la répartition des droits...) Vous pourrez à tout moment vous désinscrire de la liste de diffusion.